



PROCÈS – VERBAL

de la séance du Conseil Municipal

du 26 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 26 juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 juillet s'est réuni à la MAIRIE DE SAGY, sous la présidence de M. Denis PARISOT, Maire de SAGY.

Nombre de membres afférents au CM : 15 - **En exercice :** 14 – **Présents ou représentés :** 11

Membres présents : MOREY Raphael – BERNARD Marie-Annick – COULON Maryline – MIELO Claude – MOREY Valentin – BOULLY Franck – VERGUET Ghislina – BEY Pascal – MAXIT Delphine – GERUSA Cindy – BERTHAUD Gérard

Membres représentés :

Membres excusés : VERGUET Ghislina

Membres absents : LAMY François-Noël – GUILLOT Jennifer

Est élu secrétaire de séance : MOREY Valentin

Ordre du jour : 4 points supplémentaires

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
2. Etude devis Mamias concernant importante réparation sur mouvement d'une cloche
3. Position des élus vis-à-vis d'une proposition de cession de parcelles de forêt nues (AE 241 – AE 242 – AE 245) pour une surface totale de 7 831 m²
4. Evolution projet de cession de terrain à Gedimat
5. Finalisation de l'organisation d'une cérémonie commémorative au lieu-dit Bacot prévue le samedi 7 septembre
6. Visite de la commission voirie pour réparation pérenne d'une impasse communale (2235 Route de Parmois)
7. Organisation des travaux de peinture du garde-corps à la MAM pendant la fermeture de l'établissement (du 5 au 16 août prochain)
8. Information et début de réflexion sur les F.R.R. (possibilité d'exonération de la T.F.P.B.)
9. Ecomusée : transfert propriété tambour révolutionnaire
10. Modification des horaires des employés
11. Surveillance enfant difficile heure du repas le mardi
12. Z.A.N. (Zéro Artificialisation Nette du sol)
13. Mesure compensatoire gouvernementale
14. Point sur les chantiers en cours (école maternelle, appartements communaux)

Questions diverses :

- Information courrier remerciements
- Lecture lettre de Mr le Sénateur Fabien GENET concernant la revalorisation du métier de secrétaire de mairie
- Fête patronale
- Compte-rendu des travaux des employés par le 1^{er} adjoint

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Monsieur le Maire demande si des modifications ou ajouts sont à apporter au document. Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 28 juin 2024.

2. Etude devis Mamias concernant importante réparation sur mouvement d'une cloche

Nouvelle société chargée du suivi des cloches qui est intervenue pour un problème de sonnerie du glas. Lors de cette intervention, il a été constaté des problèmes sur la poulie d'une cloche. Un devis a donc été reçu pour un montant de 4 320 € TTC, accepté à l'unanimité.

3. Position des élus vis-à-vis d'une proposition de cession de parcelles de forêt nues (AE 241 – AE 242 – AE 245) pour une surface totale de 7 831 m²

Lors de la rencontre avec le propriétaire de la parcelle E108 où 4 500 € de prix d'achat lui ont été proposés, celui-ci a proposé de céder à la commune les parcelles AE 241 – 242 – 245 contiguës à des parcelles communales, pour un total de 7 831 m². Ces parcelles sont nues actuellement, le prix de vente généralement constaté serait donc de 0.10 €/m². Les élus se mettent d'accord, à l'unanimité, pour faire une offre au propriétaire à 1 000 € pour les 3 parcelles.

4. Evolution projet de cession de terrain à Gedimat

Le bornage a eu lieu, la nouvelle parcelle est identifiée sous le n° ZL 249, ce qui permet d'engager l'enquête publique qui aura donc lieu du 19 août au 9 septembre 2024. Un lampadaire devient inutile, reste à savoir si l'enlèvement est à la charge de la commune ou de la COM COM. Le prix de vente sera à déterminer en prenant en compte les dépenses engagées (bornage, enquête publique, annonce...) et le prix de vente pratiqué par la COM COM lors de la dernière cession d'un terrain classé en zone d'activités, soit entre 9 et 10 €/m². D'autre part, Mr Maillot présent lors du bornage a fait part de son intérêt pour une bande de terrain à côté de son atelier.

5. Finalisation de l'organisation d'une cérémonie commémorative au lieu-dit Bacot prévue le samedi 7 septembre

Rassemblement prévu vers 18 h suivi du verre de l'amitié servi en salle de réunion. Contact doit être pris avec la Lyre Bressane, les membres du conseil sont conviés, un covoiturage serait à prévoir depuis le bourg vu le peu de possibilité de stationnement sur place.

6. Visite de la commission voirie pour réparation pérenne d'une impasse communale (2235 Route de Parmoins)

La commission voirie se rendra sur place le 12/08 à 18 h afin de se rendre compte des réparations à envisager car lors de fortes pluies les ruissellements font descendre les cailloux sur la route.

7. Organisation des travaux de peinture du garde-corps à la MAM pendant la fermeture de l'établissement (du 5 au 16 août prochain)

Les travaux seront prévus du 5 au 8 août et seront effectués par l'employé recruté pour l'été.

8. Information et début de réflexion sur les F.R.R. (possibilité d'exonération de la T.F.P.B.)

Ce sont les mêmes avantages que pour les Z.R.R., la possibilité pour la commune de favoriser l'installation des entreprises sur le territoire en baissant ou exonérant du paiement de la taxe foncière sur les propriétés bâties et/ou les cotisation foncières des entreprises. Les délibérations concernant ces aides aux entreprises doivent être prises avant le 1^{er} octobre pour une application au 1^{er} janvier 2025.

9. Ecomusée : transfert propriété tambour révolutionnaire

Le transfert de propriété à l'Ecomusée ne pourra pas avoir lieu comme prévu dans la délibération prise au conseil municipal du 29/09/2023, un avis défavorable ayant été émis par le Préfet de région sur prescription de la DRAC car le tambour fait partie des objets imprescriptibles et inaliénables. Une nouvelle convention sera donc à signer indiquant une mise à disposition temporaire.

10. Modification des horaires des employés

Le temps de travail des employés en charge de la surveillance et du bus doit être modifié à compter du 1^{er} septembre car il n'y aura plus qu'un passage de bus.

11. Surveillance enfant difficile heure du midi le mardi

La pédopsychiatre en charge de cet enfant a pris contact avec le maire afin de le réintégrer le mardi à la cantine. Si l'encadrement par une AESH est mis en place, la commune est d'accord pour un essai.

12. Z.A.N. (Zéro Artificialisation Nette du sol)

Ebauche du rapport sur l'évolution à Sagy. Un rapport plus complet sera présenté lorsque les paramètres pour apprécier l'artificialisation auront été précisés.

13. Mesures compensatoires gouvernementales

Les élus, à l'unanimité, décident après exploitation des peupliers, de replanter comme précédemment et ne donnent donc pas suite à cette demande.

14. Points sur les chantiers en cours (école maternelle, appartements communaux)

Une réunion de chantier a eu lieu avec les artisans concernant la reprise du plafond de la maternelle. L'entreprise Gallet interviendra du 5 au 10 août et l'entreprise Roueff le 19 août.

Pour le chantier au-dessus de la boulangerie, il y aura plus de travail que prévu initialement à la salle de bain, il faudra tout doubler.

Le chauffage à la garderie doit être fini avant la rentrée scolaire.

Appartement au-dessus de l'ancienne mairie : reprise de plancher à faire, lino à changer partout.

- Questions diverses :

- Information courrier remerciements : lecture de lettres de remerciements
- Lecture lettre de Mr le Sénateur Fabien GENET concernant la revalorisation du métier de secrétaire de mairie : les décrets d'application ont été publiés au Journal Officiel
- Fête patronale : accueil des intervenants, nettoyage des sites, préparations diverses...
- Compte-rendu des travaux des employés par le 1^{er} adjoint : les chaudières ont été nettoyées – Fauchage dessertes et lagunes – Enrobée à froid – Rénovation de quelques dessertes – Nettoyage points propres – Entretien divers dans les écoles – Fauchage lotissement – Drainage au stade de foot le long du bois – 2 arbres ont été enlevés et 2 sapins abattus à l'école maternelle par l'Entreprise Jolly – Tonte – Taille buisson cimetière/mairie – Taille platane RD Route des Gallands.

Fin de la séance à 22 h 12

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

